



ALPHAFIXE EST DÉSORMAIS CERTIFIÉE CARBONEUTRE

Montréal, le 18 juin 2020

C'est avec grand plaisir qu'AlphaFixe annonce avoir obtenu la certification Carboneutre pour ses activités de l'année 2019. Délivrée par Environnement LCL, firme de consultation strictement dédiée aux problématiques environnementales, la certification permet aux entreprises de compenser leurs émissions de gaz à effet de serre (GES) auprès d'organismes de compensation crédibles et certifiés ISO-14064.

Au-delà des mesures environnementales innovantes entreprises dans notre gestion d'actif (lancement du premier fonds d'obligations vertes canadien, calcul de l'empreinte carbone, intégration des facteurs ESG, etc.), nous croyons aussi qu'il est de notre devoir de réduire au maximum notre propre empreinte environnementale, et de participer activement à la lutte aux changements climatiques. Dans cet esprit, nous avons donc décidé de mettre en place des mesures concrètes visant à promouvoir des comportements écoresponsables :

- Encourager l'achat d'un véhicule électrique en égalant les subventions fédérales et provinciales existantes
- Remboursement des abonnements mensuels pour le transport en commun (OPUS) et les vélos libre-service (BIXI).
- Remboursement des frais liés à l'entretien du vélo dans le cadre des déplacements domicile-travail
- Proscrire l'utilisation de produits à usage unique (contenant, sac, ustensiles, verre, paille, etc.)
- Collecte de la matière organique (actuellement non disponible dans le bâtiment)
- Promouvoir les déplacements en train plutôt qu'en avion ou en voiture lors des voyages d'affaires
- Réduire les déplacements en offrant à nos clients la possibilité de participer à des visioconférences

Pour l'année 2019, AlphaFixe a émis un total de 41 tonnes d'équivalent CO2. En ordre d'importance, les émissions provenaient principalement des voyages d'affaires, des déplacements domicile-travail et de la consommation électrique au sein de nos locaux. La compensation de ces émissions a été réalisée en collaboration avec deux organismes, dont les projets porteurs reflètent le périmètre géographique de nos activités.

- **Carbone boréal** est le seul programme de plantation d'arbres entièrement dédié à la recherche universitaire. Rattachées à l'Université du Québec à Chicoutimi, les plantations sont contrôlées et protégées pour un minimum de 150 ans.
- **The Great Bear Forest Carbon Project** est un programme de protection de l'une des dernières grandes forêts pluviales tempérées intactes du monde. Ce joyau écologique de la Colombie-Britannique est aussi bordé par l'une des zones marines les plus productives de la planète et abrite certains des derniers grands cours d'eau sauvages sur terre. L'accord historique entre le gouvernement provincial et les Premières Nations permet la vente de crédits carbone dans le but de mettre fin aux pratiques forestières destructrices, protéger l'intégrité environnementale du territoire et assurer l'autosuffisance économique de ses habitants.

Nous sommes conscients que le fait de compenser les émissions de GES ne blanchit pas une organisation. C'est pourquoi nous continuerons à faire de notre mieux pour réduire notre empreinte environnementale et travaillerons de pair avec nos parties prenantes afin de bâtir une économie sobre en carbone.